

Réunion du comité directeur du comité départemental d'Ille et Vilaine de Natation du 22 septembre 2020

Présents : Claude DELAFOSSE, Daniel GUERIN, Jean-Yves ABGRALL, Benoît BIDEAU, GOLTAIS, Delphine GOLTAIS, Michel MORVAN, Gwen RUBEILLON

Invité : José CARIO

Excusés : Christine LEPOURCELET TALVARD, Yohan AUDOUX, Géraldine GILBERT, Coralie BAGUELIN, Yannick GOLTAIS, Jacques BOLZER.

Ouverture de séance à 19h

Le président Claude DELAFOSSE, ouvre la séance en remerciant les membres de leur présence et excusant certains absents.

Un tour de table est effectué afin de faire le point club par club sur la rentrée sportive et particulièrement des conséquences de la pandémie sur la bonne marche des clubs . Dans beaucoup de clubs , les compétiteurs ont repris plus tôt que les « loisirs » avec un décalage dans le temps.

Concernant le Water-polo, rentrée satisfaisante à Rennes,

Tous les clubs ont repris, certains pas avant septembre, compte tenu des mesures sanitaires mises en place dans les piscines, en constatant une baisse sensible dans les adhésions

Il est noté , toutefois, que grâce aux étapes « eau libre », les nageurs ont vite repris goût à la compétition .

Cependant, la décision par le club de Fougères d'annuler son meeting, décision bien comprise par tous a perturbé la stratégie des clubs qui comptaient sur cette compétition pour motiver leurs troupes , fixer les premiers objectifs et enregistrer les premiers chronos de la saison, référence indispensable pour mesurer la progression des nageurs et indispensables pour leur moral.

Une solution de remplacement est évoquée sur Rennes aux mêmes dates. La réservation de la piscine de Brétigny va être formulée à la ville de Rennes par Benoit BIDEAU du CPB (1). Il faut absolument qu'une compétition soit programmée avant les interclubs.

Pour les interclubs et autres compétitions départementales, rappel des mesures sanitaires à mettre en place. Il appartient à chaque club de nommer un référent CO-VID et d'établir avec les directeurs de piscine une organisation à mettre en place suivant un protocole déterminé conformément aux normes prescrites et formulées dans le document référentiel fédéral transmis à tous les clubs .

Concernant l'assemblée générale départementale, prévue le 18 octobre à la maison des sports à Rennes et qui est électorale, les membres présents ont la volonté de repartir pour une Olympiade en espérant que d'autres dirigeants fassent aussi acte de candidature.

Les clubs recevront prochainement toutes les informations pour cette assemblée dès la clôture des bilans prévue le 30 septembre.

L'assemblée générale régionale se déroulera le 28 novembre à Pontivy, Certains membres des clubs brétiliens ne se représentant pas, le vœu des membres du CODIR départemental est que le département d'Ille et Vilaine soit représenté en nombre et en qualité à la ligue de Bretagne.

Bien que la saison sportive ait été tronquée, le comité directeur décide , toutefois, de récompenser les nageurs et nageuses en fonction de leurs performances ainsi que certains dirigeants impliqués dans les disciplines et le fonctionnement de leur club ; la liste de ceux-ci figurera dans les documents de l'AG départementale. Il est demandé aux présidents de clubs d'en avertir les récipiendaires.

Clôture : 21 h

le secrétaire général

JY ABGRALL

(1) Depuis , cette piste a été abandonnée pour une compétition à Vitré le 24 octobre